

**À PARTIR DU 30 SEPTEMBRE 2019
RÉOUVERTURE DE LA LIGNE
LIBOURNE-BERGERAC-LE BUISSON**

**LE TRAIN
REVIENT
OUVREZ
L'ŒIL !**



NE RISQUEZ PAS VOTRE VIE
EN GARE, AUX PASSAGES À NIVEAU
ET AUX ABORDS DES VOIES
ÉVITEZ LES COMPORTEMENTS DANGEREUX



LE TRAIN REVIENT OUVREZ L'ŒIL !

De décembre 2018 à septembre 2019, la voie ferrée entre Libourne et Bergerac a fait l'objet d'importants travaux de modernisation. Un investissement de plus de 83 millions d'euros pour renouveler 62 km de ligne et 72 passages à niveau.

Pendant cette période, hormis les trains de travaux, toutes les circulations étaient interrompues.



À partir du 30 septembre, les trains de voyageurs et de marchandises circulent à nouveau : piétons et automobilistes, en gare, aux passages à niveau et aux abords des voies, évitez les comportements dangereux !



Restez toujours éloigné de la bordure du quai

Ne marchez pas sur ou le long des voies

Restez attentif aux annonces sonores

Utilisez toujours les passages aménagés pour rejoindre votre quai ou la sortie de la gare

Marquez un temps d'arrêt et regardez toujours à droite puis à gauche avant de traverser sur un passage aménagé

Ne traversez jamais si les signaux sont allumés au rouge

Ne vous approchez pas des câbles électriques

Ne montez pas sur les toits des trains

NE METTEZ PAS VOTRE VIE EN DANGER ET RESPECTEZ LA LOI

En dehors des gares, le domaine ferroviaire est privé. Seuls les agents autorisés peuvent y accéder.

Article L2242-4 du code des transports :

Toute intrusion sur le domaine ferroviaire est illégale et passible d'une peine de 3750 euros et 6 mois d'emprisonnement.

CO-FINANCIERS



Retrouvez l'actualité de SNCF Réseau en Nouvelle-Aquitaine sur : www.sncf-reseau.com/fr/reseau/nouvelle-aquitaine